

DEC132950DR03

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie Miserey-Lenkei aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires (CDC)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n° DEC11A002DSI du 4 janvier 2011 nommant M. Bruno Goud, directeur de l'unité UMR144 ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option Source Non Scellée délivrée à Mme Stéphanie Miserey-Lenkei le 5 avril 2013 par le CEA ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT de l'Institut Curie du 7 octobre 2013,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

Mme Stéphanie Miserey-Lenkei, CR1, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 5 avril 2013.

**Article 2 : Missions**

Mme Stéphanie Miserey-Lenkei exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Stéphanie Miserey-Lenkei sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 2 octobre 2013

Le directeur d'unité  
Bruno Goud

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du directeur de l'Institut Curie